

## RÉPONSE À LA QUESTION ÉCRITE 2.20/23

La Commune de Delémont et le Théâtre du Jura

M. Pascal Faivre, PLR et PVL

Depuis ses débuts, le Théâtre du Jura a déjà bien grandi et a su se faire connaître non seulement en Suisse mais également au plan international. La présence du théâtre permet une offre culturelle de premier plan pour les habitants de la ville et confère un rayonnement culturel extraordinaire à Delémont.

Les premières discussions pour un théâtre dans le canton datent d'il y a plus de 50 ans et l'édifice bâti représente l'emblème culturel non seulement du canton, mais aussi de la ville. Il semble aujourd'hui naturel que les arts de la scène constituent l'un des principaux axes de la politique culturelle locale.

Lors de la construction du bâtiment, le Canton du Jura avait décidé de se tourner vers un partenariat public-privé. Un accord a été signé en 2015 avec l'entreprise HRS, Coop et la Commune de Delémont. Les travaux étant terminés, le bâtiment est propriété de la Fondation pour le Théâtre du Jura et ce partenariat n'est plus en vigueur.

La Municipalité verse un montant de 200'000 francs par année au Théâtre du Jura. Cette somme était incluse dans une convention initiale liant la Ville au Théâtre du Jura pour les trois premières années de fonctionnement, soit de 2021 à 2023. La convention est actuellement en discussion pour les années 2024 à 2026. Le souhait est de maintenir le soutien annuel de 200'000 francs, comme le montre la proposition faite dans le budget de fonctionnement 2024. À cela s'ajoute un contrat de sponsoring des Services industriels, coordonné avec la Municipalité, d'un montant de 20'000 francs par an.

La Commune n'a pas d'obligation financière vis-à-vis du Théâtre du Jura. Cependant, la contribution actuelle de Delémont, représentant un peu plus de 6% du budget 2024 du théâtre, est nécessaire à son fonctionnement, même si l'institution effectue chaque année de grands efforts dans la recherche de sponsorings et de subventions.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le vice-président : Le chancelier :

Claude Schlüchter

Nicolas Guenin

Delémont, le 14 novembre 2023